



Tournée de sensibilisation du corps préfectoral sur les dangers liés aux jeux illicites par l'Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH)

DU 07 NOVEMBRE AU 03 DÉCEMBRE 2024



AUTORITÉ DE RÉGULATION DES JEUX DE HASARD
"POUR DES JEUX SÛRS ET RESPONSABLES"

#JOUEZ AVEC LE HASARD, PAS AVEC LA LOI





TOURNÉE 2024

SOMMAIRE

- 01** LUTTE CONTRE LES JEUX ILLÉGAUX
L'ARJH SENSIBILISE LE CORPS PRÉFECTORAL - PAGE 03

- 02** TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA TOURNÉE DE
SENSIBILISATION DU CORPS PRÉFECTORAL - PAGE 06

- 03** LA TOURNÉE EN IMAGES - PAGE 07

- 04** LES ENSEIGNEMENTS DE LA TOURNÉE
D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION
DU CORPS PRÉFECTORAL - PAGE 14

LUTTE CONTRE LES JEUX ILLÉGAUX

L'ARJH SENSIBILISE LE CORPS PRÉFÉCTORAL

Dans le cadre de ses activités, l'Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH) a organisé une tournée de sensibilisation du corps préfectoral sur l'ensemble du territoire national du 07 novembre au 03 décembre 2024.

Cette tournée avait pour objectif d'expliquer d'une part, les textes législatifs et réglementaires régissant le secteur des jeux de hasard en Côte d'Ivoire et de permettre aux concernés d'avoir une meilleure connaissance des méthodes et techniques illicites susceptibles d'avoir cours dans ce secteur afin de s'en approprier et d'autre part, d'élaborer ensemble une méthodologie de lutte contre lesdits jeux illicites, notamment les actions susceptibles d'être menées par le corps préfectoral.

La délégation de l'ARJH était composée du Président du Conseil de Régulation, Monsieur Jules DALLY, des membres du Conseil de Régulation, du Directeur Général de l'ARJH, Monsieur Kouakou Hyacinthe OKOU, des différents Directeurs et Agents de l'ARJH.

La mission, conduite par le Président du Conseil de Régulation, s'est déroulée dans sept (7) localités où se sont retrouvés les Préfets et Sous-préfets des 31 régions du pays et des 02 Districts Autonomes d'Abidjan et de Yamoussoukro. L'ARJH a échangé avec 555 autorités préfectorales (100 Préfets et 455 Sous-préfets) sur un effectif attendu de 601 soit 92% du corps préfectoral ivoirien.

La première étape de la tournée a eu le lieu le jeudi 7 novembre 2024 à Bondoukou à l'hôtel Imane. Elle a regroupé 62 autorités préfectorales dont 10 Préfets et 52 Sous-préfets issus des régions de l'Indénié-Djuablin, du Bounkani et du Gontougo. La cérémonie a été présidée par le Préfet de la région du Gontougo, Préfet du département de Bondoukou, Monsieur GBONGBO Kouadio André.

La seconde étape, quant à elle, s'est tenue le mardi 12 novembre 2024 à Korhogo à l'hôtel des Savanes. 83 autorités préfectorales dont 14 Préfets et 69 Sous-préfets issus des régions de la Bagoué, du Poro, du Tchologo, du Folon et du Kabadougou ont répondu présent. La cérémonie a été présidée par Monsieur KOUAME René, Préfet de la région du Kabadougou, Préfet du département d'Odienné, représentant le Préfet de la région du Poro.

La troisième étape a eu lieu le mardi 19 novembre 2024 à Soubré à l'hôtel Marina. Cette étape a regroupé 61 autorités préfectorales dont 13 Préfets et 48 Sous-préfets issus des régions de la Nawa, du Gôh, du Gboklê, du Loh-Djiboua et de San Pédro. La cérémonie a été présidée par Monsieur KOUAME Bi Kalou Clément, Préfet de région de la Nawa, Préfet du département de Soubré.

La quatrième étape s'est déroulée le jeudi 21 novembre 2024 à Daloa à l'hôtel la Grâce. Cette étape a regroupé 72 autorités préfectorales dont 13 Préfets et 59 Sous-préfets issus des régions du Hautassandra, de la Marahoué, du Béré, du Worodougou. La cérémonie a été présidée par Monsieur Kouamé KOFFI, Préfet de région du Hautassandra, Préfet de département de Daloa.

LUTTE CONTRE LES JEUX ILLÉGAUX

L'ARJH SENSIBILISE LE CORPS PRÉFÉCTORAL

La cinquième étape a eu lieu le mardi 26 novembre 2024 à Man à l'hôtel les Cascades. Cette étape a regroupé 93 autorités préfectorales dont 16 Préfets et 77 Sous-préfets issus des régions du Cavally, du Guémon, du Tonkpi et du Bafing. La cérémonie a été présidée par Monsieur Fatogoma SORO, Préfet de région du Tonkpi.

La sixième étape a été organisée le jeudi 28 novembre 2024 à Yamoussoukro à l'hôtel Président. Cette étape a regroupé 109 autorités préfectorales dont 18 Préfets et 91 Sous-préfets issus des régions du Bélier, du Iffou, du N'Zi, du Moronou, du Gbêkê et du Hambol. La cérémonie a été présidée par Monsieur Gando COULIBALY, Préfet de région, Préfet de département de Yamoussoukro.

La septième et dernière étape a eu lieu le mardi 3 décembre 2024 à Grand-Bassam à N'sa hôtel. Cette étape a regroupé 75 autorités préfectorales dont 16 Préfets et 59 Sous-préfets issus des régions du Sud-Comoé, de la Mé, des Grands-Ponts et de l'Agneby-Tiassa. La cérémonie a été présidée par Monsieur Legré KOUKOUNGON, Préfet de région du Sud-Comoé, Préfet de département d'Aboisso.

Dans chacune de ces localités visitées, la cérémonie a été marquée par deux temps forts, à savoir, l'étape des allocutions puis celle de la présentation des communications suivies des échanges.

Le Président du Conseil de Régulation (PCR) Monsieur Jules DALLY, à chacune des étapes, a remercié le corps préfectoral pour sa disponibilité et sa mobilisation exceptionnelle. Il a également partagé avec le corps préfectoral l'ambition du chef de l'Etat qui est d'assainir le secteur des jeux de hasard dans notre pays. À sa suite, le Préfet, président de la cérémonie, a ouvert les travaux.

Pendant toutes ces étapes, la première partie a été consacrée aux allocutions et marquée par une photo de famille suivie d'une pause-café. La seconde partie a été consacrée aux communications présentées par les experts Jules BEUGRE et Ibrahima DOSSO respectivement Directeur des Marchés des Jeux et de la Protection des Joueurs (DMJPP) et Directeur des Affaires Juridiques (DAJ) à l'ARJH et SITIONON Seydou, Responsable du contrôle des jeux à la LONACI.

La première communication, relative à la connaissance du cadre juridique de la réglementation des jeux de hasard et de l'ARJH, ainsi que de ses missions, a été faite par monsieur Ibrahima DOSSO.

La seconde communication relative à la méthodologie de lutte contre les jeux illicites et la connaissance des attentes de l'ARJH en matière de lutte contre les jeux illicites a été conjointement présentée par messieurs BEUGRE Jules et SITIONON Seydou.

Lors de l'étape des questions-réponses, des préoccupations ont été soulevées par le corps préfectoral. Des contributions en termes de suggestions ont également été apportées.

LUTTE CONTRE LES JEUX ILLÉGAUX

L'ARJH SENSIBILISE LE CORPS PRÉFECTORAL

Au titre des préoccupations, les autorités préfectorales ont insisté sur les sujets suivants :

- L'addiction aux jeux de hasard et les moyens de lutte contre cette affection.
- Les mesures de prévention à prendre contre les jeux illicites en ligne.
- La différence entre les systèmes de ventes pyramidales et les jeux de hasard.
- Le rapport entre les jeux de hasard et la LBC/FT/PADM.
- La base juridique de la saisie et de la destruction de machines à sous illégales.
- Les moyens à mettre à la disposition du corps préfectoral pour les opérations de destruction.

Au titre des suggestions, les autorités préfectorales ont recommandé :

- L'organisation d'une mission de sensibilisation à l'endroit du corps judiciaire (procureurs et substituts) qui pourrait être amené à intervenir dans le processus et des forces de l'ordre chargées de la mise en œuvre des décisions.
- L'émission d'un Télégramme Officiel (TO) permettant au corps préfectoral de détruire directement les machines.
- La mise à disposition de la liste exhaustive des opérateurs de jeux de hasard agréés.
- La mise à disposition des fonds saisis dans les localités pour servir au renforcement de la lutte.
- L'appui de l'ARJH à la **Division des Affaires Générales** au sein des préfectures et/ou au **Bureau des Affaires Diverses** au sein des sous-préfectures afin que ceux-ci servent de point relais à l'ARJH dans leurs circonscriptions respectives.

Les experts se sont attelés à apporter des éléments de réponses aux différentes préoccupations du corps préfectoral et ont pris bonne note des suggestions.

À la suite des différentes interventions, les Préfets de région ont affirmé leur engagement à accompagner l'ARJH dans l'accomplissement de ses missions. Ils ont tous particulièrement apprécié l'initiative de l'organe régulateur qui leur a permis de mieux comprendre désormais le fonctionnement du secteur, mais surtout d'identifier les jeux illégaux et leurs méfaits sur les populations et sur l'économie nationale et au-delà, de cerner les enjeux liés à ce secteur en pleine expansion.

À chacune des étapes, la cérémonie a pris fin par le mot de clôture du Préfet de région et président de l'événement, suivie d'un déjeuner.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA TOURNÉE DE SENSIBILISATION DU CORPS PRÉFECTORAL

Sur un effectif de 601 autorités préfectorales, la tournée a mobilisé 555 Préfets et Sous-préfets, soit 92% de taux de présence

N°Ordre	Villes d'Accueil	Régions concernées	Nombre de Préfets présents	Nombre de Sous-préfets présents	Autorités Préfectorales	Date
1	BONDOUKOU	Indénié-Djuablin, Bounkani, Gontougo	10	52	62	Jeudi 7 novembre 2024
2	KORHOGO	Bagoué, Poro, Tchologo, Folon, Kabadougou	14	69	83	Mardi 12 novembre 2024
3	SOUBRE	Nawa, Gôh, Gboklê, Loh-Djiboua, San-Pedro	13	48	61	Mardi 19 novembre 2024
4	DALOA	Haut-sassandra, Marahoue, Béré, Worodougou	13	59	72	Jeudi 21 novembre 2024
5	MAN	Cavally, Guémon, Tonkpi, Bafing	16	77	93	Mardi 26 novembre 2024
6	YAMOOUSSOUKRO	Bélier, Iffou, N'zi, Moronou, Gbêkê, Hambol	18	91	109	Jeudi 28 novembre 2024
7	GRAND-BASSAM	Sud Comoé, La Mé, Les Grands-ponts, L'Agnéby-Tiassa	16	59	75	Mardi 3 décembre 2024
TOTAL			100	455	555	

LA TOURNÉE EN IMAGES BONDOUKOU



Photo de famille à Bondoukou, lors de la première étape de la tournée de sensibilisation du corps préfectoral.



Monsieur Ibrahim DOSSO, Directeur des Affaires Juridiques de l'ARJH explique dans les détails, la réglementation du secteur des jeux de hasard.



Le Directeur Général de l'ARJH, Kouakou Hyacinthe OKOU explique le bien-fondé de la tournée de sensibilisation aux médias.

LA TOURNÉE EN IMAGES KORHOGO



Photo de famille lors de la deuxième étape à Korhogo.



Le Préfet de la région du Kabadougou, Préfet du département d'Odienné, KOUAME René, représentant le Préfet de la région du Poro a exhorté ses pairs à lutter contre les jeux illégaux.



Les Préfets et Sous-préfets ont exprimé des préoccupations lors des échanges.

LA TOURNÉE EN IMAGES SOUBRÉ



Photo de famille lors de la troisième étape à Soubré.



Le corps préfectoral suit avec la plus grande attention, les communications des exposants lors de l'étape de Soubré.

LA TOURNÉE EN IMAGES DALOA



Photo de famille lors de la quatrième étape à Daloa.



Les membres du corps préfectoral prennent bonne note des informations livrées pendant les communications des exposants.



Le PCR, Monsieur Jules DALLY a remercié le corps préfectoral pour sa disponibilité.



Photo de famille lors de la cinquième étape à Man.



Le Préfet de région du Tonkpi, Monsieur SORO Fatogoma a mis ses pairs en mission dans le combat contre les jeux illégaux.



Un membre du corps préfectoral pose une préoccupation aux exposants.

LA TOURNÉE EN IMAGES YAMOUSSOUKRO



Photo de famille lors de la sixième étape à Yamoussoukro.



Le Préfet de région, Préfet de département de Yamoussoukro, Monsieur Gando COULIBALY a salué l'action de sensibilisation menée par l'ARJH.



Lors de la séance des questions-réponses, les Préfets et Sous-préfets ont beaucoup appris sur le fonctionnement du secteur des jeux de hasard.

LA TOURNÉE EN IMAGES GRAND-BASSAM



Photo de famille lors de la septième et dernière étape à Grand-Bassam.



Le Préfet de région du Sud-Comoé, Préfet de département d'Aboisso, Monsieur Legré KOUKOUGNON a pris l'engagement ferme d'accompagner l'ARJH.



Messieurs, Seydou SITIONON de la LONACI, Jules Lélé BEUGRE et Ibrahima DOSSO de l'ARJH, les exposants de la tournée de sensibilisation.

LES ENSEIGNEMENTS DE LA TOURNÉE D'INFORMATION ET DE SENSIBILISATION DU CORPS PRÉFECTORAL

“Le premier enseignement que nous pouvons tirer, c’est l’engouement suscité par cette tournée au niveau du corps préfectoral. En effet, sur un effectif total de 601 autorités que compte le corps préfectoral, nous avons noté la présence effective de 555 d’entre elles (100 Préfets et 455 Sous-préfets) soit un taux de présence de 92%. Cette tournée nous a aussi conforté dans l’idée selon laquelle, les autorités préfectorales avaient un besoin d’information et de sensibilisation sur la réglementation en vigueur dans le secteur des jeux, les missions de l’Autorité de Régulation des Jeux de Hasard (ARJH) et les méfaits des jeux illicites sur les populations et l’économie ivoirienne. En effet, les différentes communications leur ont permis d’avoir une meilleure compréhension du secteur des jeux de hasard. Les membres du corps préfectoral ont ainsi pu s’approprier toutes les dispositions de la loi N°2020-480 du 27 mai 2020 portant régime juridique des jeux de hasard et toute la réglementation qui régit le secteur.

Par ailleurs, les autorités préfectorales ont aussi pu prendre la pleine mesure de l’ampleur de la menace qui pèse sur la Côte d’Ivoire en matière de Lutte contre le Blanchiment des Capitaux (LBC), le Financement du Terrorisme (FT) et la Prolifération d’Armes de Destruction Massive (PADM).

Le second enseignement est que cette tournée a été l’occasion pour les autorités préfectorales de faire des suggestions et de poser des préoccupations pertinentes auxquelles nous avons promis, d’apporter des éléments de réponses appropriées, dans les meilleurs délais.

Nous retenons que, le corps préfectoral, maillon fort de l’administration territoriale ivoirienne, s’est engagé aux côtés de l’ARJH pour lutter plus efficacement contre les jeux illicites à travers notamment, le démantèlement des machines à sous physiques illicites que l’on peut rencontrer sur l’ensemble du territoire ivoirien.

Nous ne saurions terminer nos propos, sans adresser nos sincères remerciements à notre tutelle, Monsieur le Ministre des Finances et du Budget ainsi qu’à Monsieur le Ministre de l’Intérieur et de la Sécurité, pour leurs soutiens constants, qui ont contribué au plein succès de cet événement.”



Kouakou Hyacinthe OKOU
Directeur Général de l’ARJH



AUTORITÉ DE RÉGULATION DES JEUX DE HASARD
"POUR DES JEUX SÛRS ET RESPONSABLES"

#JOUEZ AVEC LE HASARD, PAS AVEC LA LOI

Siège social : Abidjan, Cocody
II Plateaux / Attoban Cité 7ème Tranche vallée
Lot 3250, ilot 264 Bis 17 BP 247 Abidjan 17

TEL

(225) 25 22 01 34 40

(225) 07 02 27 27 27

Email: contact@arjh.ci
Site internet: www.arjh.ci